



Ecole maternelle Brillenciel
Compte-rendu
Conseil d'école du 22 octobre 2009

Etaient présents :

- .pour l'Education Nationale : Mme Creusevault, Inspectrice de la circonscription Rillieux-Val de Saône
- .pour la municipalité : Mr Bouju, maire et Mme Goyard-Barrois, adjointe Vie scolaire
Mr Favre, conseiller municipal, excusé
- .pour les parents : Mmes Blondeau, Bon, Daroux, Demougeot, Frayssignes, Pont-Pichet, Trameni, et Mrs Dumoulin, Ribas.
- .pour les DDEN : Mme Carron
- .pour les enseignantes : Mmes Burgada, Orgeret, Nicolas, Pointon-Schoenauer
Melles Pruneau, Ranaldi
- .pour le RASED : Mme Degret, maître E
- .pour les ATSEM : Mmes Carpentier, Drevet

⇒ **Rentrée 2009 : effectifs / équipe éducative**

Au 3 septembre, l'effectif de l'école était de 126 élèves, ce qui a permis de rester à 5 classes. Depuis, l'effectif varie régulièrement... A la rentrée des vacances de la Toussaint, il y aura 123 élèves. Mme l'Inspectrice rappelle que les prévisions pour l'année scolaire prochaine vont bientôt être demandées par l'Inspection Académique (courant novembre). Les 2 ans seront toujours acceptés en appliquant le système de pondération habituel.

Présentation de l'équipe et des classes

Mme Burgada : Tout-Petits et Petits 8+ 18

Mme Pointon-Schoenauer et Melle Pruneau : Petits 25

Melle Ranaldi : Moyens 25

Mme Orgeret : Moyens et Grands 12 et 11

Mme Nicolas : Grands 26

Les ATSEM : Mmes Carpentier, Catanese, Drevet, Madrange

Le RASED : Mme Luquet psychologue scolaire et Mme Degret maître E, personnes spécialisées pour l'aide aux élèves en difficultés scolaires

⇒ Elections des parents d'élèves

Elles ont eu lieu le Vendredi 16 octobre. La liste présentée a été élue avec une participation de 48,86 %.

La directrice rappelle le rôle des parents élus au conseil d'école et souhaite que ce nouveau mandat se déroule au mieux grâce à une bonne communication.

⇒ Règlement intérieur

Comme à chaque rentrée, le règlement intérieur doit être adopté. Suite au conseil d'école de juin, la directrice demande à nouveau à ce que le temps d'ouverture du matin soit diminué pour deux raisons : un problème de sécurité côté Grands et une mise en route des activités pédagogiques trop tardive actuellement. Les parents et la municipalité pensent que les familles ayant deux enfants scolarisés sur les deux lieux scolaires (maternelle et élémentaire) ne pourront pas faire le trajet en 10mn si l'heure de fermeture est à 8h30 (travaux sur le site de la Norenchal). La directrice souligne qu'une ligne Pédibus inter-écoles est en train de se mettre en place et que même le rang de cantine de plus de 50 élèves met moins de 10mn pour effectuer ce trajet... Après discussion, cette proposition étant rejetée, Mme l'Inspectrice demande à ce qu'un compromis soit trouvé :

- A partir du lundi 9 novembre, la fermeture du portail se fera à **8h35**.
- Le téléphone portable de l'école sera à disposition de l'ATSEM et des deux enseignantes côté Grands qui pourront appeler en cas de nécessité pour qu'une autre ATSEM leur vienne en aide.

⇒ *le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.*

Cette nouvelle mesure sous-entend que les horaires d'ouverture et de fermeture des portes à l'école maternelle et élémentaire soient bien respectés.

⇒ Grippe A

Une brochure d'information a été distribuée en début d'année à chaque famille. Jusqu'à ce jour, pas de cas signalés sur l'école. Mme l'Inspectrice rappelle aux parents qu'ils sont les garants du signalement des cas avérés et du respect du temps d'éviction nécessaire (6 à 7 jours).

La directrice informe que la consommation du papier essuie-mains est toujours sérieusement contrôlée par les adultes de l'école, charte écologique oblige et chiffrage à l'appui... et que sur ce sujet, l'école maternelle Brillenciel ne peut pas être qualifiée de trop grande consommatrice.

⇒ Aide personnalisée

La directrice rappelle le dispositif : 60 heures annuelles pour venir en aide aux élèves rencontrant des difficultés passagères d'apprentissages. Ce travail ne remplace pas l'aide apportée par le maître E, qui lui a été formé pour cela. Le nombre d'enfants

concernés et proposés pour cette 1^{ère} période est de 32. Cinq familles ont refusé cette proposition à ce jour. Cette aide aura lieu tous les matins de 7h50 à 8h20 (ouverture à 7h45). Six ateliers différents sont mis en place autour de la langue, la numération, le geste d'écriture, la concentration et le respect des consignes. C'est une organisation lourde et nécessitant une bonne collaboration entre l'école et la famille.

⇒ **Projet annuel 2009/2010**

*Projet Danse :

- l'intervention d'une danseuse professionnelle débutera le 27/11 et se poursuivra tout au long de l'année pour toutes les classes avec une répartition horaire selon la section.

Il s'agit de Melle Emilie Harache de la Compagnie Acte.

- le spectacle à la Maison de la Danse est toujours en attente : on ne sait pas si les classes de Petits pourront ou non y assister.

- Toute l'école participera à une conférence dansée (2 février en option) au sein du studio de Danse de la Compagnie Acte (animation inter-active avec des danseuses)

- Un DVD retraçant le travail réalisé tout au long de l'année sera fait avec l'aide d'une professionnelle de l'audio-visuel.

Un autre volet du projet Danse "Musiques et Danses Traditionnelles" permettra de travailler avec Mr Aucher, intervenant municipal de musique et donnera lieu à un spectacle de Noël sur ce thème. Une intervention auprès des élèves de musiciens avec instruments anciens et l'organisation d'un bal folk pour adultes font aussi partie de ce projet.

*Classes transplantées :

Dans le cadre du volet E3D (développement durable) du projet d'école, les classes de Laurence Ranaldi et de Frédérique Pointon-Schoenauer partiront peut-être en classe transplantée en Drôme les 10/11/12 mai 2010 : les deux enseignantes doivent pour cela trouver le financement (diverses actions avec les élèves/mécénat...). Le thème retenu est "l'Habitat et la Nature".

La classe transplantée reste un dispositif basé sur le volontariat ou non de chaque enseignante. Le budget n'est donc pas forcément assuré de façon systématique chaque année.

*La chorale a démarré depuis la mi-septembre, 1 fois tous les 15 jours le mardi matin.

*Le site de l'école est de plus en plus visité. Il est possible maintenant d'y écouter les chansons de la chorale ou des classes.

*Marché de Noël : l'équipe éducative de Brillenciel va organiser un marché de Noël où seront proposés chocolat chaud, marrons grillés ainsi que des truffes, sablés etc... réalisés avec les enfants.

⇒ **Comité de suivi E3D / Pédibus**

Un travail sur les énergies va se faire dans les classes. La directrice propose à la municipalité et aux parents de s'interroger sur la consommation électrique de l'école. Peut-on trouver des solutions pour réduire cette consommation ? Mme Goyard-Barrois se charge d'en parler à Mr Galland, conseiller municipal en charge du développement durable et propose une date de réunion. La directrice appellera le responsable de l'Association "Pignon sur Rue" pour lui demander sa participation au marché de Noël (stand Pédibus)

Une réunion pour le Pédibus a eu lieu ce lundi 19 octobre : 4 mamans sont volontaires pour essayer de remettre en route ce dispositif (rue Gambetta et Libération/Pierre Bouvier). En plus, deux lignes inter-écoles pourraient se mettre en place (élémentaire ↔ maternelle). Les membres du conseil espèrent que cette initiative sera enfin concluante comme peuvent l'être celles des Marronniers, de Fontaines St Martin, Montanay, Genay, Caluire... !

⇒ **Sécurité / stationnement**

Depuis la fin de l'année scolaire dernière, des entrées intempestives et inexplicables se produisent dans l'école hors temps scolaire ? Dans un même temps, la photocopieuse a été utilisée... La directrice demande à la municipalité de bien vouloir trouver une solution.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 21 septembre : le bilan est positif (2mn pour évacuer tous les élèves)

Le stationnement devant le portail de l'école est moins systématique... La directrice souhaite que cela perdure ainsi.

⇒ **Travaux/Achats**

Le jeu de cour du côté des Grands manque cruellement, d'autant plus que la zone anti-chutes est très glissante dès qu'il y a de l'humidité...Le parc de trottinettes et vélos est à renouveler. Ces deux investissements n'ont pas pu être réalisés au budget 2009. L'équipe enseignante espère vivement que cela soit pris en charge sur celui de 2010.

Des tapis de lutte sont à changer (le respect des normes en vigueur est à étudier).

Un meuble-casiers serait nécessaire dans la classe de Mme Pointon-Schoenauer.

Des travaux de peinture pour l'entrée de l'école et la classe de Mme Burgada ont été demandés ainsi que le changement des rideaux intérieurs des classes du côté Petits.

⇒ Questions diverses

* **Le nouveau groupe scolaire** : le projet avance. Une réunion a déjà eu lieu avec la mairie, les parents et les directeurs. Un questionnaire est à remplir par chacune des parties. Un comité de pilotage composé de représentants d'enseignants, du personnel municipal, des parents d'élèves va se réunir le 12 novembre pour affiner les besoins. Les déléguées de Brillenciel souhaitent pouvoir visiter des écoles que les élus ont jugées intéressantes.

* **Intervenant extérieur** : les intervenants municipaux ou autres (EPS, Musique, Arts Visuels...) peuvent intervenir dans les classes que sur proposition de projets des enseignants et cela sur une période définie. Le projet est ensuite validé par la municipalité et par l'IEN. Il faudra donc étudier de façon plus pertinente les diverses interventions pour l'année scolaire prochaine.

La séance est levée à 20h15.

La Directrice

Les Parents

La Municipalité